

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 29 E 30 DI SITTEMBRE DI 2022

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2022

2022 / O2/061

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION
DEPOSEE PAR LE GROUPE AVANZEMU**

Objet : Abattage porcins dans le Cismonte

Monsieur le Conseiller exécutif, merci pour votre question.

L'intérêt de la Collectivité de Corse pour les filières d'élevage n'est plus à démontrer, particulièrement en lien avec la problématique de l'abattage. La filière porcine, comme les autres, a bénéficié d'un accompagnement tout particulier notamment dans le cadre de la crise COVID.

En effet, en décembre 2020, la Collectivité de Corse a pris une mesure de soutien auprès de ces éleveurs qui a permis une gratuité des abattages auprès de tous les utilisateurs (adhérents ou non à la démarche AOP) et ce, quels que soient les porcs qui ont été abattus (animaux nés et élevés en Corse, en AOP ou non, animaux vivants importés).

Compte tenu du fait que cette mesure s'arrêtait au 31 décembre 2020, une majorité des animaux en AOP abattus plus tard, eu égard au cahier des charges du signe officiel et des contraintes de finition, n'avaient pas pu en bénéficier. Attentifs à la demande des producteurs en AOP, l'ODARC a mis en place une aide spécifique pour la prise en compte des frais d'abattage pour ses éleveurs couvrant la période de janvier et février 2021.

Comme vous pouvez le constater, la Collectivité de Corse et l'ODARC sont plus que bienveillants quand il s'agit d'accompagner les éleveurs en difficultés.

Concernant la problématique abordée, le président du Syndicat mixte de l'Abattage de Corse (SMAC) a rencontré l'ensemble des filières les jeudi 22 et vendredi 23 septembre. L'inquiétude, légitime, a été levée en proposant un 3ème jour d'abattage au bénéfice des éleveurs porcins. En effet,

des améliorations techniques validées par les services vétérinaires vont permettre d'atteindre les objectifs afin de dégager une journée supplémentaire d'abattage.

Le délestage sur les autres abattoirs de Corse avait été envisagé un moment mais, suite aux réserves émises par les éleveurs bovins, le président a continué d'explorer les dispositions en interne. Ainsi, à l'issue du CSE du SMAC du mardi 27 septembre, les salariés ont accepté d'effectuer une journée de travail supplémentaire le samedi durant toute la période de pointe permettant ainsi de traiter les différentes espèces sur le site de U Ponte à a Leccia et répondre ainsi à l'attente de toutes les filières, et en particulier, 400 porcs durant la période du 15 novembre au 1er mars. Le directeur de l'abattoir de U Ponte à a Leccia a trouvé un accord avec le laboratoire d'analyses afin de faciliter le travail des éleveurs porcins qui pourront récupérer leurs carcasses en temps et heure.

L'ensemble de ces engagements ont été pris par le président du SMAC et ses équipes. Ils devraient être validés en réunion de travail avec les différentes filières en début de semaine prochaine.

Il est toutefois utile de rappeler que lors de la construction en 2005 de l'abattoir de U Ponte à a Leccia, il n'avait pas été anticipé un tel développement de la filière porcine. Cependant, une série de travaux a été budgétisée, qui devrait permettre des solutions à court terme.

En parallèle, le chantier du nouveau schéma territorial de l'abattage a été ouvert avec le lancement du marché de prestations intellectuelles lors du 2ème trimestre 2022 et ce, conformément au planning établi. Les réponses sont en cours d'analyse et le marché sera attribué très prochainement, ouvrant ainsi la voie à la phase de co-construction de ce projet avec les partenaires concernés.

Je vous remercie.